



Responsable
de nature



CAMPING

PRATIQUES RESPONSABLES



Profitez de votre séjour en camping tout en respectant le milieu naturel et les autres personnes qui fréquentent le territoire. Pour vous aider, voici nos recommandations basées sur les plus récentes connaissances des sept principes Sans trace.



Se préparer et prévoir

PRATIQUES RECOMMANDÉES

- Informez-vous auprès des autorités compétentes sur les conseils de sécurité pour le camping.
- Comprenez bien la réglementation en vigueur pour le camping et les règles de prévention des feux de forêt.
- Connaissez bien les particularités et les règles du site où vous allez camper, le matériel requis et les précautions à prendre.
- Renseignez-vous auprès du gestionnaire de territoire sur les mesures de protection de la qualité de l'eau, de la faune et de la flore et sur les restrictions d'accès en place lors de votre séjour.
- Acquitez les frais d'accès à l'avance ou dès votre arrivée. Ils servent à assurer les coûts de gestion du site, de sécurité des campeuses et campeurs et de protection du territoire.
- Servez-vous d'une carte officielle du territoire pour connaître les terrains aménagés, camper aux emplacements prévus, respecter les limites et utiliser les équipements communs.
- Planifiez adéquatement la quantité de nourriture pour la durée de votre séjour. Retirez les aliments des emballages et réemballez-les dans des contenants réutilisables.
- Informez-vous au sujet des avancées technologiques pour améliorer l'efficacité énergétique des véhicules récréatifs et vos habitudes de consommation d'énergie. Remplacez au fur et à mesure les équipements moins performants.
- Si possible, considérez la possibilité de vous déplacer à pied, à vélo ou en navette au lieu de circuler sur le terrain, d'explorer les environs ou de faire les courses avec votre véhicule.
- Planifiez vos déplacements motorisés par le chemin le plus court et limitez vos allers-retours.
- Recherchez un programme de science citoyenne auquel vous pourrez contribuer durant votre séjour. Les organismes de gestion de territoire et de conservation de la nature ont besoin des informations précieuses que vos observations et vos images peuvent fournir.



Utiliser les surfaces durables

PRATIQUES RECOMMANDÉES

- Utilisez les plateformes et les emplacements désignés. Les zones en restauration sont toujours interdites d'accès.
- Respectez la taille de l'équipement et du groupe autorisée sur chaque site.
- Campeze au bord de l'eau uniquement sur les emplacements officiellement aménagés.
- Si vous voulez satisfaire votre quête de solitude, ne fabriquez pas votre propre terrain. Installez-vous sur un emplacement aménagé dans un lieu un peu plus à l'écart.
- En groupes nombreux, optez pour un emplacement assez grand pour vous accueillir en totalité. Autrement, formez de plus petits groupes et utilisez plusieurs emplacements.
- Installez votre équipement sur les surfaces sans végétation à l'intérieur des limites de votre emplacement. Concentrez vos activités au centre pour protéger la flore et la faune tout autour.
- Circulez sur les chemins existants et évitez les raccourcis à travers la végétation pour aller d'un site à l'autre.



Gérer adéquatement vos déchets

PRATIQUES RECOMMANDÉES

- Triez les déchets, les contenants consignés et les matières organiques dans des sacs ou des bacs hermétiques dans le coffre de votre véhicule ou de votre véhicule récréatif. Rapportez tout aux bons points de collecte, ou à la maison.
- Servez-vous de savon, de dentifrice et d'autres produits de nettoyage en petite quantité. Même s'ils sont biodégradables, ils peuvent laisser des traces de résidus nocifs dans l'environnement.
- Utilisez de préférence les équipements communs prévus pour traiter efficacement les eaux grises. Les douches et les lavabos des blocs sanitaires sont réservés à l'hygiène corporelle tandis que les évier extérieurs servent à laver la vaisselle ou le matériel de plein air.
- Si vous vous douchez ou lavez la vaisselle sur votre site, recueillez vos eaux grises. Versez-les dans les évier, les toilettes des blocs sanitaires ou les toilettes de votre véhicule récréatif. Ne jetez jamais d'eaux grises dans les toilettes sèches.
- En l'absence d'installations pour éliminer les eaux grises, adoptez les meilleures pratiques pour les gérer de façon responsable. Des traces de savon, de produit hydratant, d'écran solaire ou de répulsif à insectes peuvent compromettre la qualité de l'eau des lacs et des cours d'eau.
- Utilisez les toilettes disponibles. Signalez les problèmes de salubrité au gestionnaire de territoire.
- Quand il n'y a pas de toilettes, sachez comment éliminer de manière responsable les déchets humains solides. Évitez d'uriner sur la végétation : privilégiez la roche, le sable ou le sol nu. Éloignez-vous de 60 m des lacs, des cours d'eau, des sources d'eau, des emplacements de camping et des sentiers. Des produits pharmaceutiques peuvent se retrouver dans l'urine et polluer l'environnement.
- Si la présence de votre chien est autorisée, ramassez ses excréments. Ils contiennent des agents pathogènes dangereux tant pour les humains que pour la faune.
- Vidangez obligatoirement le réservoir septique de votre véhicule récréatif et les réservoirs d'eaux noires portatifs aux stations de vidange. N'employez que des produits de nettoyage et des additifs non toxiques.
- Déposez les petites bonbonnes de gaz propane ou de butane à usage unique dans les bacs de récupération fermés prévus sur place, dans un point de dépôt ou à un écocentre.
- Apportez les bonbonnes de propane expirées ou périmées, endommagées ou vides dans un [centre de récupération ou un écocentre](#). Elles ne doivent jamais être jetées aux poubelles, ni placées dans les bacs de recyclage.



Laisser intact ce que vous trouvez

PRATIQUES RECOMMANDÉES

- Veillez à installer votre équipement de camping avec soin, sans casser de branches, arracher d'écorce ou écraser de racines. Les arbres sont souvent brisés inutilement près des sites de camping.
- Apportez des tables et des chaises pliantes ou tout autre équipement pour rendre le site confortable.
- Prévoyez des bâches pour vous protéger du soleil ou des intempéries. Vous enfoncer dans les bois pour vous mettre à l'abri peut causer beaucoup de dommages à la végétation.
- Accrochez les lanternes au gaz ou au propane là où elles ne risquent pas d'enflammer l'écorce. Sinon, servez-vous de lanternes à piles.
- Suspendez les bâches et les cordes à linge à des arbres vivants et robustes, jamais aux branches. Les branches peuvent être déformées de manière permanente à cause du poids ou de la tension.
- Suspendez les hamacs à une hauteur maximale de 50 cm du sol. Entourez la plus grosse partie du tronc avec des sangles de suspension d'au moins 6 cm de largeur afin de répartir la pression et de minimiser les dommages causés au tronc de l'arbre. Sinon, placez des sacs de rangement ou d'autres matériaux de rembourrage sous les sangles.
- Attachez votre chien à un ancrage sûr dans le sol plutôt qu'à un arbre.
- Stationnez les véhicules sur votre emplacement sur des surfaces dénudées, le plus loin possible des arbres. Leurs racines sont fragiles.
- Entre chaque séjour, inspectez minutieusement vos vêtements, votre matériel de plein air et votre équipement pour en retirer toute trace de boue, de graines et de fragments d'espèces exotiques envahissantes. Apprenez-en plus sur un nettoyage efficace!
- Jetez les résidus à la poubelle pour éviter de réintroduire des espèces indésirables dans l'environnement.
- Si vous croyez avoir trouvé une espèce exotique envahissante, photographiez-la et [signalez](#) sa présence. Vous contribuerez ainsi à améliorer les connaissances sur la répartition de ces espèces au Québec.



Minimiser l'impact des feux

PRATIQUES RECOMMANDÉES

- Cuisinez idéalement sur un réchaud portable. Placez votre réchaud sur une surface résistante à la chaleur extrême, comme le sol nu, le sable, le gravier, le béton ou la plaque métallique d'une table à pique-nique. Enlevez les brindilles et les feuilles mortes tout autour.
- Consultez les restrictions en vigueur à la [SOPFEU](#) et auprès du gestionnaire du site avant de faire votre feu dans un emplacement désigné à cet effet.
- Surveillez la météo et envisagez un autre mode de cuisson que le feu de camp ou le barbecue quand le vent souffle à plus de 20 km/h.
- Vérifiez d'abord si un feu de camp communautaire est allumé. Si vous avez vraiment besoin d'allumer un feu sur votre site, prévoyez un foyer portable au propane. Sinon, utilisez le foyer avec pare-étincelles en place ou le rond de feu existant et suivez nos recommandations pour en limiter l'impact.
- Allumez des feux de petite taille et uniquement en soirée pour réduire la consommation en bois.
- Participez à la lutte contre les espèces exotiques envahissantes. N'apportez pas de bois de chez vous. Achetez et brûlez du bois de chauffage qui a été coupé dans un rayon de moins de 80 km. Considérez aussi l'utilisation de bûches écologiques (que vous entreposerez à l'abri de l'humidité) ou de bois traité à la chaleur. Laissez les surplus sur place.
- Si le ramassage du petit bois est permis sur votre terrain de camping, récoltez-le sur une grande surface et sans piétiner la végétation. Brûlez uniquement du bois mort jonchant le sol et pouvant être rompu à la main.
- Remplissez d'eau un sac pliable ou un seau. Versez l'eau jusqu'à éteindre complètement votre feu. Assurez-vous que les cendres sont bien refroidies avant de quitter les lieux.
- Quand il y a plusieurs ronds de feu, laissez-en un seul, propre, à un minimum de 3 m de la végétation et de votre équipement. Démantelez et nettoyez tous les autres.
- En cas de perte de contrôle ou pour signaler un feu de forêt, communiquez en toute urgence avec la SOPFEU, au 1 800 463-FEUX (3389).





Respecter la vie sauvage

PRATIQUES RECOMMANDÉES

- Gardez toujours une distance appropriée avec la faune. Pour vous guider, suivez la règle du pouce.
 - Résistez à la tentation de tendre de la nourriture aux animaux ou de laisser de la nourriture à leur disposition pour qu'ils se rapprochent.
 - Ne laissez jamais sans surveillance tous les produits dont l'odeur ou le parfum peuvent attirer des animaux, même pas dans les glacières rigides ou en plein jour. La liste des produits attractifs est longue : articles de toilette, protections solaires, répulsifs à insectes, tabac, médicaments, déchets, nourriture pour chiens et aliments de toutes sortes, y compris les conserves, les bouteilles et les canettes. Même les réchauds et le combustible doivent être mis à l'abri!
 - Dès la nuit tombée, rangez tout à l'intérieur des coffres de voiture ou des véhicules récréatifs, jamais dans les tentes. Verrouillez bien les serrures.
- Ne conservez aucun déchet à l'extérieur de votre véhicule. Prévoyez des contenants à déchets parfaitement étanches pour éviter les mauvaises odeurs. Doublez l'épaisseur au besoin.
 - À la fin de chaque repas, inspectez l'aire de cuisine pour ramasser les miettes de nourriture et les aliments renversés.
 - Évitez d'intervenir si vous trouvez un animal sauvage blessé, malade ou mort. Toutefois, [certains animaux sauvages doivent être signalés](#). De plus, si l'animal se trouve dans un endroit qui vous semble problématique ou qui pose un risque pour la sécurité des personnes ou des animaux domestiques, contactez une personne responsable de la gestion du site qui pourra prendre les mesures nécessaires.
 - Ne prenez aucun risque pour votre sécurité et pour la protection de la faune. Si vous croyez être témoin d'un acte de braconnage ou d'un geste allant à l'encontre d'animaux sauvages ou de leur habitat, contactez [SOS Braconnage – Urgence faune sauvage au 1 800 463-2191](#).
 - Sachez reconnaître les autres situations qui pourraient nécessiter un signalement à caractère environnemental.

Respecter les autres

PRATIQUES RECOMMANDÉES

- Installez la porte des tentes ou des véhicules récréatifs pour faire dos aux autres campeuses et campeurs.
- Empruntez les chemins désignés sans prendre de raccourcis à travers les emplacements voisins.
- Évitez de vous servir des phares des véhicules pour vous éclairer. Installez-vous avant la nuit pour ne pas avoir besoin d'éclairage.
- Servez-vous de lampes frontales ou d'autres types d'éclairage portatifs pourvus de lumières à DEL avec des couleurs chaudes comme le jaune, l'ambre ou le rouge. Réglez la lumière à l'intensité la plus faible. Dirigez le faisceau de lumière vers le bas.
- Conversez et amusez-vous sans parler trop fort ou faire trop de bruit. Respectez les heures de couvre-feu, généralement de 23 h à 7 h.
- Portez un casque d'écoute ou des écouteurs. Sinon, assurez-vous d'utiliser les appareils à un volume qui n'ennuie pas les autres. Attention, les sons portent plus loin la nuit.
- Servez-vous d'une génératrice dont la puissance convient à vos besoins tout en produisant peu de bruit pour vous et les autres. Utilisez-la en dehors des heures de couvre-feu et selon les directives du gestionnaire de site.
- Évitez de monopoliser les robinets extérieurs, les éviers, les toilettes ou les douches pendant que d'autres personnes attendent. Laissez ces installations communes en bon ordre.
- Offrez votre aide aux campeuses et campeurs se trouvant en difficulté. Rappelez-vous que même si les tapis d'aide à la mobilité et d'autres aménagements sont conçus pour faciliter les déplacements, ils peuvent être plus ou moins bien adaptés aux limitations de personnes à mobilité réduite ou ayant un handicap visuel.



EN SAVOIR PLUS SUR LES PRATIQUES RESPONSABLES



Canot, kayak et autres
activités de pagaie



Observation
et photographie
de la faune



Pêche



Randonnée
pédestre



Les sept principes
Sans trace



CETTE FICHE S'INSPIRE DES SEPT PRINCIPES SANS TRACE.
ELLE A ÉTÉ RÉDIGÉE AVEC LA PARTICIPATION DES ORGANISMES SUIVANTS :



**Environnement,
Lutte contre
les changements
climatiques,
Faune et Parcs**

Québec 

Crédit photos :

Page couverture :

Photo : Parc national de la Jacques-Cartier, Sépaq

Document (pages 2 à 10) :

Yan Kaczynski

Emplacements :

Parc national de la Jacques-Cartier, Parc régional des Sept-Chutes, Québec,

Parc régional de la Forêt Ouareau, Vallée Bras-du-Nord

E03-B03u-2604